

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'école Antoine-Girouard tenue le mardi 21 février 2017 à 19h00

au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences : Madame Genevieve Bergeron, représentante du personnel de soutien
Monsieur Jean-François Cassivi, parent membre
Madame Brigitte Chapdelaine, représentante du personnel enseignant
Monsieur Alain F.Dussault, parent membre
Madame Hélène Éthier, représentante du service de garde
Madame Jocelyne Montpetit, directrice
Madame Rachel Morrisseau, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-France Riopel, parent membre
Madame Louise Robitaille, représentante du personnel enseignant
Madame Janique Taillon, présidente du CÉ, parent membre

Absences : Monsieur Benoît Des Croisselles, parent membre

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Janique Taillon, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h06.

1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016

2. Suivi au procès-verbal

- 2.1 Conteur Éric Michaud
- 2.2 Semaine du personnel

3. Parole au public

4. Questions diverses

- 4.1 Campagne de fleurs

5. Pour consultation

- 5.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement 2017-2018

6. Pour adoption

- 6.1

7. Pour approbation

- 7.1 Photographe
- 7.2 Campagne de financement
- 7.3 Résolution pour l'allocation de la mesure 30170
- 7.4 Critère de sélection d'une direction d'établissement 2017-2018
- 7.5 Répartition du temps d'enseignement 2017-2018

8. Pour information

- 8.1 Correspondance du président
- 8.2 Parole au représentant au comité de parents
- 8.3 Parole à la représentante de l'OPP
- 8.4 Parole à la représentante du SDG
- 8.5 Parole aux enseignants

9. Parole à la direction

- 9.1 Budget
- 9.2 Le Grand Défi Pierre Lavoie

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-France Riopel et secondé par Louise Robitaille d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 21 février 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par Brigitte Chapdelaine d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-16.17.29

ADOPTÉE

2. Suivi au procès-verbal

2.1 Conteur Éric Michaud

Étant donné un imprévu de la part de monsieur Francis Désilets le matin du 23 décembre 2016, celui-ci a été remplacé par monsieur Éric Michaud. Il a captivé les élèves. Belle activité à refaire. Le coût du spectacle est de 600 \$ au lieu de 800 \$ pour le stress occasionné et la désorganisation de l'événement.

Chocolat chaud et clémentines ont été populaires.

2.2 Semaine du personnel

Un comité étudiant, formé de 5 élèves de 6^e année, ont fait de belles surprises tout au long de la semaine du personnel avec la collaboration de la directrice.

Du café et des muffins ont été distribués au personnel de l'école par des parents de l'OPP. Belle semaine et très apprécié de tous.

3. Parole au public

Nil

4. Questions diverses

4.1 Campagne de fleurs

Madame Marie-France Riopel a pris les informations. La campagne aura pour nom « La campagne des pouces verts ». Celle-ci aura lieu du 3 au 18 avril inclusivement. Des courriels seront envoyés aux parents le 3, 7 et 13 avril. Monsieur Roy sera le fournisseur des fines herbes et il reste à trouver un autre fournisseur pour les fleurs. La distribution des commandes aura lieu le vendredi 19 mai 2017. Madame Geneviève Bergeron, éducatrice au service de garde, préparera des plantations avec les élèves dont les plants de tomates pour les futurs élèves de maternelle.

5. Pour consultation

5.1 Critère de sélection d'une direction d'établissement 2017-2018

Suite à une discussion entre les membres du conseil d'établissement, ceux-ci proposent de reconduire les mêmes critères de sélection d'une direction que l'an dernier (voir les critères dans les points de décision plus bas).

6. Pour adoption

Nil

7. Pour approbation

7.1 Photographe

Madame Jocelyne Montpetit a parlé au photographe Yan Lasalle et pour l'année scolaire 2017-2018, la photo de groupe aura lieu en même temps que la photo individuelle.

Il est proposé par madame Rachel Morrisseau et secondé par monsieur Alain Dussault que monsieur Yan Lasalle soit le photographe pour l'année scolaire 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.30

ADOPTÉE

7.2 Campagne de financement

La campagne de financement avec la compagnie Perfection sera reconduite pour l'automne prochain, mais avec la vente d'agrumes. Toutes les commandes se feront par internet. Il est proposé par madame Janique Taillon et secondé par madame Geneviève Bergeron d'adopter la tenue de la campagne de financement avec la compagnie Perfection (vente d'agrumes) pour l'année 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.31

ADOPTÉE

7.3 Résolution pour l'allocation de la mesure 30170

Le conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 9287,00 \$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles par l'ajout d'heures à la technicienne en éducation spécialisée afin de l'avoir à temps plein à l'école (35 heures/semaine).

Il est proposé par monsieur Jean-François Cassivi et secondé par madame Marie-France Riopel d'adopter l'allocation de la mesure 30170.

AG-16.17.32

La proposition est adoptée à l'unanimité

ADOPTÉE

7.4 Critères de sélection d'une direction d'établissement 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, les critères de sélection d'une direction sont les suivants :

- Direction avec force pédagogique et proactive auprès de la clientèle
- Direction avec gestion efficace et dynamique des ressources humaines, financières et matérielles en fonction des besoins du milieu
- La direction :
 - Affiche une transparence constante
 - Diffuse l'information
 - Manifeste sa confiance envers le personnel de l'école et lui apporte son soutien
 - Assurer le développement de chaque membre du personnel ainsi que le développement de ses propres compétences

Il est proposé par monsieur Jean-François Cassivi et secondé par madame Janique Taillon d'accepter les critères de sélection d'une direction d'école pour l'année scolaire 2017-2018.

AG-16.17.33

La proposition est adoptée à l'unanimité

ADOPTÉE

7.5 Répartition du temps d'enseignement 2017-2018

Aucun changement n'a été fait depuis l'an passé.

Il est proposé par madame Brigitte Chapdelaine et secondé par madame Rachel Morrisseau

l'approbation de la répartition du temps d'enseignement pour l'année 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.34

ADOPTÉE

8. Pour information

8.1 Correspondance de la présidente

Madame Janique Taillon a reçu de la publicité d'une autre compagnie que Perfection pour faire une campagne de financement d'agrumes.

8.2 Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Jean-François Cassivi, représentant du comité de parents, n'a pu assister à la rencontre de la semaine passée.

8.3 Parole à la représentante de l'OPP

Madame Janique Taillon mentionne que la semaine du personnel a été une réussite. Campagnes de financement à venir.

8.4 Parole à la représentante du SDG

Un vendredi en folie aura lieu le 24 février ayant pour thème « Plaisirs d'hiver ». Les relevés d'impôt sont remis aux parents cette semaine.

8.5 Parole aux enseignants

Période de production des bulletins. Le comité vert regardera le site des supers recycleurs pour voir la faisabilité de différents projets.

9. Parole à la direction

9.1 Budget

Madame Montpetit présente le budget.

9.2 Le Grand Défi Pierre Lavoie

La société de gestion Kogir participera au Grand Défi Pierre Lavoie. Ils ont formé une équipe qui fera 1000 km à vélo et amassera de l'argent pour plusieurs écoles, dont la nôtre. Les enseignants ont convenu d'acheter avec cet argent, au moins un pédalier par classe afin d'aider les élèves dans leur concentration et de dépenser leur l'énergie.

10. Levée de la séance

À 20 h 41, il est proposé par monsieur Alain Dussault et secondé par madame Geneviève Bergeron, la levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG.16.17.35

ADOPTÉE

La direction

La présidente

Madame Jocelyne Montpetit

Madame Janique Taillon